

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 60335-1:2012/A15:2021

Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 1: Exigences générales

Household and similar electrical
appliances - Safety - Part 1: General
requirements

Sicherheit elektrischer Geräte für den
Hausgebrauch und ähnliche Zwecke -
Teil 1: Allgemeine Anforderungen

06/2021



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 60335-1:2012/A15:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 60335-1:2012/A15:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version française

Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 1: Exigences générales

Sicherheit elektrischer Geräte für den Hausgebrauch und
ähnliche Zwecke - Teil 1: Allgemeine Anforderungen

Household and similar electrical appliances - Safety - Part
1: General requirements

Le présent amendement A15 modifie la Norme Européenne EN 60335-1:2012. Il a été adopté par le CENELEC le 2021-03-01. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à l'amendement.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du CEN-CENELEC Management Centre ou auprès des membres du CENELEC.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au CEN-CENELEC Management Centre, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Avant-propos européen.....	3
1 Modification de l'Introduction.....	4
2 Modification de l'Article 2, "Références normatives".....	4
3 Modification de l'Article 4 "Exigences générales »	4
4 Modification de l'Article 20 "Stabilité et dangers mécaniques"	4
5 Modification de l'Article 22 "Construction".....	4
6 Modification de l'Article 24 "Composants".....	5
7 Modification des annexes.....	5
Annexe ZA (normative) Conditions nationales particulières	6
Annexe ZB (informative) Divergences A.....	7
Annexe ZC (normative) Références normatives aux publications internationales avec les publications européennes correspondantes	8
Annexe ZF (informative) Critères appliqués pour la répartition des produits couverts par les normes de la série EN 60335 au titre de la DBT ou de la DM.....	21
Annexe ZH (informative) Types de fiches et de prises de courant communes dans les pays du CENELEC	23